



Bienvenue



SNUITAM - FSU

DRAAF - 15 avenue de Cucillé 35047 RENNES Cedex 9

Tél. 02 99 28 22 99 - Télécopie : 02 99 28 20 83

snuitam@snuitam-fsu.org

www.snuitam-fsu.org

Rejoindre le SNUITAM-FSU : c'est entrer dans un collectif où les valeurs telles que la solidarité et l'entraide, ne sont pas des mots creux et vides de sens.

Le syndicalisme que nous pratiquons ne se limite pas à un suivi isolé et particulier des personnels, nous envisageons toujours la défense individuelle dans un cadre collectif afin de ne pas sombrer dans le corporatisme élitiste et concurrentiel.

Nous voulons plus de justice sociale.

De plus, nous considérons le syndicat comme un outil indispensable pour gagner de nouveaux droits afin d'améliorer les conditions de vie et de relations au travail des salariés. Par la mobilisation, parfois conflictuelle, nous entendons en permanence faire basculer le rapport de force en faveur des travailleurs.

Un syndicat fort de ses adhérents représente un contre pouvoir efficace.

Fidèles aux engagements historiques du syndicalisme , nous estimons devoir aller plus loin en agissant sur les valeurs et les engagements du service public afin d'aller vers une société solidaire et respectueuse de son cadre de vie.

De part notre implantation dans 3 ministères, nous sommes confrontés aux problèmes de société tel que l'environnement, l'alimentation, la sécurité des biens et des personnes, les libertés, le bien-être animal...

Engagés au quotidien avec des organismes associatifs, nous agissons pour contribuer à rendre le monde meilleur, plus égalitaire et plus fraternel.

Il n'y aura pas d'emplois sur une planète morte.

Se syndiquer nuit gravement aux patrons.

Jean-Claude Gautier, SN et Jacques Tuzolet, SN et trésorier

Un syndicat **intercatégoriel**,
de défense des intérêts des personnels,
de défense du service public.

Se syndiquer, c'est déjà agir et s'investir !

La défense des salarié-e-s ne s'arrête pas une fois franchie la porte de son lieu de travail. C'est pourquoi nous participons aux mobilisations diverses pour défendre les services publics, les salariés comme les chômeurs, les sans-droits, pour l'égalité des hommes et des femmes, etc ...

Se syndiquer donne des droits

- être informé , défendu, conseillé par les élus du personnel du syndicat, notamment quant au déroulement de carrière (nomination, promotion, mutation, etc.),
- pouvoir agir sur les orientations du syndicat et participer aux prises de décision

Un syndicalisme au plus près des adhérent-e-s,
animé par ses militant-e-s dans les services,
pour une réelle démocratie syndicale.



Qu'est-ce que la FSU ?

La Fédération Syndicale Unitaire (FSU) a été créée en 1993. Elle est rapidement devenue la fédération syndicale majoritaire des personnels de l'éducation nationale, mais également une des premières fédérations de la fonction publique de l'État.

Regroupant actuellement des dizaines de syndicats, elle rassemble des personnels de divers ministères et services publics relevant de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux.

Elle occupe de ce fait une place singulière dans le paysage syndical français. En 25 ans d'activité, elle a contribué au renouveau du syndicalisme où elle entend œuvrer à établir des liens et des relais entre l'action syndicale et le mouvement social dans toute sa diversité.

La FSU œuvre pour un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant et pluraliste.

La FSU une force qui compte !

La FSU siège au Conseil supérieur de la Fonction Publique. De nombreux courants de pensées différents sont représentés au sein de la FSU, permettant à chacun-e de trouver sa place.

Les décisions se prennent à 70%, obligeant à un consensus des adhérent-e-s et à une obligation d'écoute mutuelle.

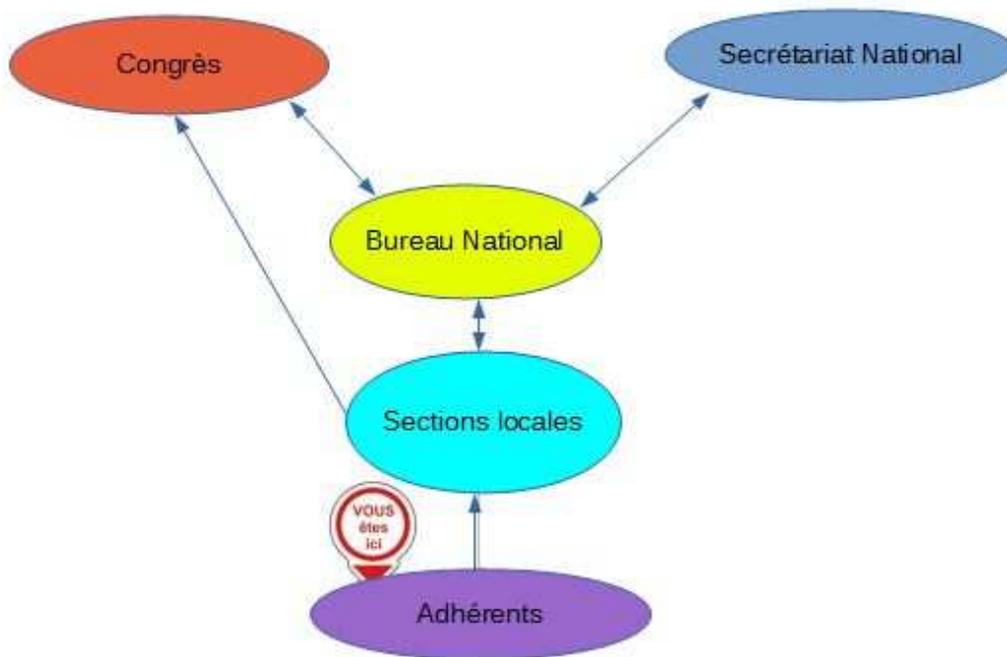
La FSU est présente sur tout le territoire national et dans toutes les administrations, offrant un réseau de militant-e-s très riche pour le développement et l'entraide.

Grâce à son institut de recherche et à son centre de formation, la FSU offre une réflexion et une ouverture sur tous les sujets d'actualité et de société.

Présente dans les 2 fonctions publiques, la FSU compte 180 000 adhérent-e-s et rencontre régulièrement les autorités ministérielles.



Organisation du **Snuitam-FSU** :



Les **sections locales** sont la base du syndicat, elles peuvent être départementales, régionales, nationales ou encore par établissement (ex : ASP). Elles comportent à minima 3 adhérents qui se réunissent en Assemblée Générale (AG) au moins une fois par an. Elles désignent leurs représentants au congrès. Elles ne possèdent pas de budget propre mais des actions sont finançables par le syndicat avec l'accord du trésorier.

Le **congrès** est convoqué tous les 3 ans pour faire un bilan du fonctionnement du syndicat, le faire évoluer et élire un nouveau bureau national.

Le **Bureau National (BN)** est élu par le congrès, il est composé de 26 membres et d'une liste complémentaire. Il se réunit 3 fois par an. C'est l'organe délibératif du syndicat, il prend et fait appliquer ses décisions. Pour qu'une décision soit valable, il faut le quorum et un vote à la majorité qualifiée de 70%. Il positionne aussi le syndicat sur les questions sociales d'actualités.

Le **Secrétariat National (SN)** est élu par le BN, il est composé de 9 membres dont le trésorier. Il assure la gestion et le fonctionnement du syndicat entre 2 BN. Il se réunit 1 fois par mois. Chaque secrétaire national est chargé d'une mission particulière.

Pour tenir compte du caractère interministériel du **Snuitam-FSU**, 3 **branches** ont été mises en place. Elles correspondent aux 3 ministères : Agriculture, Environnement et Intérieur. Les branches sont autonomes et gèrent les sujets propres à leur ministère. Elles se réunissent 2 à 3 fois par an et rendent compte au BN. Chaque branche est représentée dans le BN et le SN.

Des formations offertes :

Chaque agent-e-s a droit à un congé de formation syndicale de 12 jours par an. La FSU organise de nombreuses formations ouvertes à nos adhérent-e-s.

Le **Snuitam-FSU** a mis en place une formation spécifique à destination de ses militants.

Renseignements auprès du SNUITAM-FSU :
02 99 28 22 99
snuitam@snuitam-fsu.org

De l'information !

Éléments important de la vie des personnels, elle permet d'être au courant de ses droits, d'apprendre, de disposer d'outils pour réfléchir afin d'être mieux armé pour évoluer, de s'émanciper et d'agir.

Nos outils sont notre site internet, notre lettre d'info mensuelle pour les branches Agriculture et Intérieur, notre revue "Interaction" à destination de tous nos adhérent-e-s, nos tracts. Mais aussi et surtout des contacts physiques, téléphoniques et mails avec les responsables du syndicat.

L'adhésion au **Snuitam-FSU** permet aussi de recevoir le journal fédéral de la FSU "POUR", diffusé à tous les adhérent-e-s.

Le **Snuitam-FSU** est ouvert à tous les agent-e-s de nos services et aux agent-e-s transféré-e-s ou détaché-e-s. Notre organisation intercatégorielle nous permet de mieux prendre en compte les besoins et les revendications de chaque catégorie, notamment les plus défavorisées.

Pour aller plus loin : être représentants du personnel



Le **Snuitam-FSU**, c'est aussi donner la possibilité aux adhérent-e-s de devenir militant-e-s et de s'engager localement dans vos services ou directions !

Localement, après les élections professionnelles, qui ont lieu tous les 4 ans, et en fonction des résultats, il est possible de représenter le **Snuitam-FSU** dans les différentes instances.

Ce qui permet d'agir, de participer et de décider collectivement pour ne plus rester isolé dans un contexte de travail et environnemental de plus en plus dégradé.



Le secrétariat national :

BERANGER	Philippe	philippe.beranger@ille-et-vilaine.gouv.fr	Branche Agriculture	02 99 28 20 76	06 42 91 00 03
SANTOUL	Olivier	olivier.santoul@franceagrimer.fr	Branche Agriculture		06 84 28 61 17
BENAZET	Flavien	fsu-interieur@snuitam-fsu.org	Branche Intérieur		06 86 34 65 45
CAILLON	Maxime	caillonm@gmail.com	Branche Ecologie		06 71 51 17 61
DUPAS	Fabienne	fabienne.dupas@ille-et-vilaine.gouv.fr	Catégoriel Trésorière adjointe	02 99 28 20 78	06 14 13 61 97
LOILLIER	Yacina	yacina.loillier@agriculture.gouv.fr	Syndicalisation	05 61 10 61 25	07 86 53 96 05
GAUTIER	Jean-Claude	jean-claude.gautier@agriculture.gouv.fr	Animation-Organisation interne	02 99 28 20 77	06 28 72 14 46
BRUN	Julien	julien.brun@manche.gouv.fr	Formation	02 33 72 65 51	06 80 21 67 85
TUZELET	Jacques	tresorerie-snuitam@orange.fr	Trésorier	05 49 65 88 36	06 87 71 79 45

Informations pratiques :

Snuitam-FSU

DRAAF - 15 avenue de Cucillé 35047 RENNES Cedex 9
Tél. 02 99 28 22 99

Par mail : snuitam@snuitam-fsu.org

Site internet : www.snuitam-fsu.org avec une connexion sécurisée pour les
adhérent-e-s (n°d'adhérent et mot de passe reçu lors de l'adhésion ou
figurant sur sa carte d'adhérent)

N'hésite pas à te rapprocher de tes représentants